



Expertise Comptable-Conseil & Audit

HOCHE AUDIT

ASSOCIATION CIMADE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019



Cabinet Hoche Audit
7bis, rue de Monceau
75008 Paris
Tél. 01 42 12 80 50
Fax 01 42 12 80 70
contact@hoche-audit.fr

www.hoche-audit.fr

SA HOCHÉ AUDIT

Société d'Expertise Comptable

Société de Commissaires aux Comptes

7 bis rue de Monceau – 75008 Paris

ASSOCIATION CIMADE

91, rue Oberkampf

75011 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de l'association CIMADE,

I- OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CIMADE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil national le 5 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II- FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Evénements post clôture » exposé dans l'annexe des comptes annuels concernant les impacts de la crise sanitaire liée au Covid-19.

III- JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le paragraphe « Subventions » de la note « Spécificités associatives » de l'annexe présente les subventions comptabilisées au titre de l'exercice 2019. Nous nous sommes assurés de la réalité des subventions figurant dans ces tableaux et du caractère raisonnable de l'évolution des montants restant à encaisser sur ces subventions à la clôture de l'exercice. Nos travaux ont essentiellement porté sur l'analyse des contrats et des conventions de subventions signées entre votre association et ses financeurs.

Nous avons vérifié également que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note « Compte Emplois et Ressources » de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

IV- VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion arrêté le 5 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

V- RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil national.

VI- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

PARIS, le 5 juin 2020

Le Commissaire aux Comptes

SA HOCHER AUDIT

Laurence ZERMATI

COMPTES ANNUELS

ACTIF	Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019			01/01/2018 au 31/12/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	160 232	151 511	8 721	24 159
Fonds commercial (1)	11 434		11 434	11 434
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	131 635		131 635	131 635
Constructions	4 449 158	2 457 581	1 991 577	1 097 599
Installations techniques, matériels				
Autres immobilisations corporelles	581 761	490 784	90 978	122 920
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours	481 268		481 268	
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	220 041		220 041	204 556
Autres immobilisations financières	71 215		71 215	147 178
TOTAL (I)	6 106 742	3 099 876	3 006 866	1 739 480
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	93 312		93 312	24 011
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	5 768		5 768	
Autres	3 041 457	12 000	3 029 457	1 733 592
Valeurs mobilières de placement	130 972		130 972	130 972
Disponibilités	6 386 537		6 386 537	5 890 504
Charges constatées d'avance (3)	12 334		12 334	14 879
TOTAL (III)	9 670 380	12 000	9 658 380	7 793 958
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	15 777 122	3 111 876	12 665 246	9 533 438

'1) Dont droit au bail

11 434

11 434

'2) Dont à moins d'un an (brut)

'3) Dont à plus d'un an

PASSIF		Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise		1 375 051	1 375 051
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise			
Réserves indisponibles			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		1 032 640	1 032 640
Report à nouveau		1 328 487	1 260 733
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		600 295	67 754
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		1 373 188	1 422 104
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL (I)		5 709 661	5 158 282
Comptes de liaison			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		26 212	26 212
Provisions pour charges		1 017 706	933 019
TOTAL (III)		1 043 918	959 231
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement		194 021	154 355
Sur autres ressources		808 693	566 153
TOTAL (IV)		1 002 714	720 508
DETTES (1)			
Dettes financières			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		806 343	4 970
Emprunts et dettes financières divers (3)		7 020	7 416
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		468 712	334 895
Dettes fiscales et sociales		1 559 916	1 663 293
Redevables créditeurs			
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		207 303	
Autres dettes		9 073	63 956
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		1 850 586	620 886
TOTAL (V)		4 908 954	2 695 416
Ecart de conversion passif			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		12 665 246	9 533 438

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

1 033 389

3 875 565

1 129

2 695 416

400

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises	240 649	192 802
Production vendue (biens et services)	217 315	222 217
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	6 660 665	6 169 620
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	263 342	144 142
Cotisations	92 895	87 229
Autres produits (hors cotisations)	3 737 884	3 392 603
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	11 212 750	10 208 612
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises	139 019	113 835
Variation de stocks de marchandises	-69 301	3 595
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements	55 075	59 786
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	3 263 491	3 140 769
Impôts, taxes et versements assimilés	584 366	436 206
Salaires et traitements	4 409 918	3 961 558
Charges sociales	2 005 341	2 020 444
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	210 645	146 038
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	12 000	6 659
Dotations aux provisions	177 316	131 191
Subventions accordées par l'association	94 465	185 935
Autres charges	17 222	22 621
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	10 899 557	10 228 637
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	313 193	-20 024
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	7 377	13 263
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	7 377	13 263
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	4 658	174
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	4 658	174
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	2 719	13 089

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	562 994	99 449
Sur opérations en capital	51 404	78 486
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 587	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	615 986	177 936
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	45 548	53 376
Sur opérations en capital	2 078	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	47 627	53 376
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	568 359	124 560
Impôt sur les bénéfices	1 770	3 183
SOLDE INTERMÉDIAIRE	882 501	114 442
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	30 960	60 700
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	313 166	107 387
TOTAL DES PRODUITS	11 867 073	10 460 510
TOTAL DES CHARGES	11 266 778	10 392 756
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	600 295	67 754
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS		
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		
TOTAL	600 295	67 754
Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier	59 059	55 380
Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	568 359	124 560

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 12 665 246,29 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 600 295,01 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes ont été arrêtés le 05/06/2020 par le Conseil National.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

- Transfert du siège national. Bail emphytéotique de 30 ans.
- Lancement des travaux de rénovation du centre d'hébergement de Massy (2019/2020),
- Renégociation des moyens nécessaires à l'intervention dans les Centres de Rétentions Administratives (CRA) début 2019, prorogation du marché jusqu'au 31.12.2020,
- Montée en charge des activités du centre Frantz Fanon,
- Arrêt du projet Grande Synthe en septembre 2019.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux principes comptables généralement admis en France selon la réglementation en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation comptable.

Les comptes de l'exercice ont ainsi été arrêtés, en présumant de la continuité de l'exploitation, sur la base des dispositions du "plan comptable Association; Fondations" conforme à l'arrêté interministériel portant homologation des règlements 99-01 et 99-03, lui-même abrogé et remplacé par le Règlement ANC 2016-07.

L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2019

Les immobilisations incorporelles regroupent les logiciels informatiques, le dépôt de marque et les droits d'occupation.

Les amortissements pour dépréciation ont été calculés suivant le mode linéaire sur la durée suivante :

- | | |
|---------------------------|-------|
| - Logiciels informatiques | 3 ans |
|---------------------------|-------|

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens décomposables :

Les biens décomposables sont amortis sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|----------------------------------|------------|
| - Immeubles Structures | 60 ans |
| - Immeubles Etanchéité/extérieur | 30 ans |
| - Immeubles IGT/Agencements | 5 à 20 ans |
| - Matériel de transport | 4 ans |
| - Matériel de bureau | 3 à 5 ans |
| - Mobilier | 4 ans |

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Le stock se compose au 31/12/2019 de diverses publications Cimade, de calendriers 2020, de t-shirts et d'articles "publicitaires".

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SUBVENTIONS

1. Subventions d'exploitation

Les subventions sont comptabilisées selon leur nature et utilisées selon les modalités spécifiques à chaque convention de financement.

Les subventions affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'ont pas été encore utilisées à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard sont alors :

- soit comptabilisées en fonds dédiés lorsque la période théorique de financement du projet est clôturée,
- soit comptabilisées en produits constatés d'avance lorsque la subvention est pluriannuelle et que la période théorique de financement n'est pas clôturée.

En fin d'année, si le projet n'est pas encore achevé,

- la valeur des fonds dédiés est équivalente à la différence entre la notification et l'ensemble des dépenses affectées au projet depuis son démarrage ;
- la valeur des produits constatés d'avance est soit déterminée au prorata temporis, soit est équivalente à la différence entre la notification et l'ensemble des dépenses affectées au projet depuis son démarrage selon le type de convention et les activités.

2. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur la même durée que celle relative aux amortissements des biens qu'elles financent.

En cas de financement d'un bien décomposable, ces subventions sont par ailleurs ventilées proportionnellement entre les différents composants. Leur reprise intervient alors au même rythme que l'amortissement des composants.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour la structure, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources aux bénéfices de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Provision pour départ

L'accord d'entreprise prévoit l'attribution d'une indemnité en cas de licenciement, mise à la retraite, démission du salarié. Cette indemnité est fixée au 1/3 de mois par année de présence avec un plafond d'une année de salaire. L'intégralité des sommes exigibles à ce titre est inscrite au passif en provision pour risques et charges.

Reports des ressources antérieures

Méthode dérogatoire jusqu'en 2018, les reports des ressources des exercices antérieurs étaient intégrés dans le résultat d'exploitation. En 2019, le plan comptable ANC 99-01 a été suivi.

Achats de marchandises

Les achats de marchandises ont été reclassés dans la bonne rubrique, alors que précédemment ils étaient enregistrés en achats d'autres approvisionnements.

VALORISATION DU BÉNÉVOLAT

Le bénévolat est valorisé mais n'est pas comptabilisé.

Au 31 décembre 2019, le nombre de bénévoles actifs est de 2 500 personnes.

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2019

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au total, les mouvements réalisés au cours de l'exercice (investissement, mise au rebut et cessions) se décomposent ainsi :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	171 665		
CORPORELLES	Terrains		131 635		
			1 177 594		
	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencs & aménagts construct.		2 478 050		1 045 942
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Inst. générales, agencs & aménagts divers				
	Autres immos corporelles		239 739		11 300
			295 397		
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				481 268
	Avances et acomptes				
		TOTAL	4 322 415		1 538 510
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		353 321		22 852
		TOTAL	353 321		22 852
		TOTAL GENERAL	4 847 401		1 561 362

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2019

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des	Réévaluation
			par virt poste	par cessions	immob. fin ex.	légal/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			171 665	
CORPORELLES	Terrains				131 635	
		Sur sol propre			1 177 594	
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons		214 173	3 309 819	
	Inst. techniques,	matériel & outillage indust.				
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			251 039	
		Mat. bureau, inform., mobilier		2 929	292 468	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				481 268	
	Avances et acomptes					
		TOTAL		217 102	5 643 822	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			84 917	291 256	
		TOTAL		84 917	291 256	
		TOTAL GENERAL		302 019	6 106 743	

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2019

AMORTISSEMENTS

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et/ou d'une dépréciation.

Les actifs font l'objet d'un amortissement dont la durée est déterminée lors de son acquisition compte tenu des caractéristiques techniques du bien et de l'utilisation que l'association entend en faire.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	136 073	15 438		151 511
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	971 495	19 873		991 368
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	1 586 550	138 892	223 597	1 501 845
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport	159 770	27 599		187 369
	Mat. bureau et informatiq., mob.	252 446	18 266	2 929	267 783
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	2 970 261	204 630	226 526	2 948 365
	TOTAL GENERAL	3 106 334	220 068	226 526	3 099 876

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2019

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.	TOTAL						
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2019

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	933 019	177 316	92 629	1 017 706
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
Provisions pour risques et charges	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	26 212			26 212
TOTAL		959 231	177 316	92 629	1 043 918
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
Provisions pour dépréciation	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	6 659		6 659	
	Autres provisions pour dépréciation	1 587	12 000	1 587	12 000
TOTAL		8 246	12 000	8 246	12 000
TOTAL GÉNÉRAL		967 477	189 316	100 875	1 055 918
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		189 316	99 288	
	- financières				
	- exceptionnelles			1 587	
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	24 011,33	69 300,50		93 311,83
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	24 011,33	69 300,50		93 311,83

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	220 041		220 041
	Autres immobilisations financières	71 215		71 215
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	5 768	5 768	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	6 181	6 181	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 456	20 456	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	2 592 940	2 592 940	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	421 880	421 880	
	Charges constatées d'avance	12 334	12 334	
TOTAUX		3 350 815	3 059 559	291 255
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice	15 485	
	(2) des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	12 334
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	12 334

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	2 990 740
Disponibilités	
TOTAL	2 990 740

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	806 343	72 954	299 596	433 793
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		7 020	7 020		
Fournisseurs & comptes rattachés		468 712	468 712		
Personnel & comptes rattachés		483 141	483 141		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		648 288	648 288		
Etat &	Impôts sur les bénéfices				
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	17 269	17 269		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, tax & assimilés	411 218	411 218		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés		207 303	207 303		
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		9 073	9 073		
Dettes représentatives des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		1 850 586	1 550 586	300 000	
TOTAUX		4 908 954	3 875 565	599 596	433 793

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exer.
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2019

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 850 586
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 850 586

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86 715
Dettes fiscales et sociales	720 285
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	807 000

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2019

SPÉCIFICITÉS ASSOCIATIVES

• **Information relatives à la rémunération des dirigeants** : Les trois plus hauts cadres dirigeants, au sens de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement associatif, font partis du conseil d'administration et sont toutes des personnes bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération directe ou indirecte par la fondation.

• **Evaluation des contributions volontaires en nature** : Le bénévolat est valorisé sur la base de 2500 personnes s'étant engagées à intervenir chacune 1/2 journée par semaine. Le taux de valorisation est un SMIC horaire chargé retenu pour 14.04 €/heure.

• **Détail des valeurs mobilières de placement** : Les valeurs mobilières de placements inscrites en valeur brute à l'actif du bilan pour 130 972 € correspondent à :
 - des FCP faim et développement pour 110 163 €
 - des FCP partage Crédit Mutuel pour 20 809 €

• Tableau de suivi des fonds dédiés

	Au 01/01/19	Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants inscrits au 31/12/2019	Au 31/12/19
Fonds dédiés sur subventions publiques	154 354		39 666	194 020
Actions nationales conventionnées	122 682		25 859	148 541
Actions de solidarité internationale	31 672		13 807	45 479
Fonds dédiés sur dons affectés	566 153	30 960	273 500	808 693
Actions nationales	311 591	30 960	273 500	554 131
Actions de solidarité internationale	254 562			254 562
TOTAUX	720 508	30 960	313 166	1 002 713

• **Autres produits (hors cotisations)** : Ils se décomposent comme suit :

		Montants
Autres produits (hors cotisations)	Dons	3 726 128
	Produits divers	11 756
	TOTAL	3 737 884

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2019

Subventions d'investissement

Les mouvements de l'exercice se détaillent comme suit :

	Au 01/01/2019	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2019
Subvention investissement foyer Béziers	151 611			151 611
Subvention investissement Marseille	84 887			84 887
Subvention investissement Massy DDASS	754 091			754 091
Subvention investissement Massy Anah	1 090 344			1 090 344
Subvention investissement Grande Synthe	13 000			13 000
Amortissement des subv. d'investissement	-671 830		48 916	-720 746
	1 422 104		48 916	1 373 188

Subventions

Les mouvements d'exploitation inscrites au compte de résultat 2019 de détaillent, par financeur, comme suit :

	Montant
SUBVENTIONS PUBLIQUES ETAT	4 548 585
Ministère de l'intérieur	2 200 878
Ministère des affaires sociales santé droits femme	10 000
Ministère des affaires étrangères et AFD	159 117
Ministère de la Justice	136200
Agence régionale de santé publique	41 850
Ministère de la Culture	30 000
Ministère de la coopération	14 526
Ministère Logement Egalité Territoire	45 000
DDCS et Préfecture	1 911 014
SUBVENTIONS PUBLIQUES LOCALES	985 772
Collectivités locales	265 893
Conseils généraux et régionaux	420 729
Pref. Régionales (DRJCS/DRAC/FDVA)	299 150
AUTRES SUBVENTIONS	1 126 308
Associations partenaires & Fondations	1 052 720
Eglises	28 524
HCR	10 000
Entraide œcuménique	35 064

Les subventions concernant l'année 2019 et qui n'ont pas pu être entièrement consommées durant l'exercice, sont par le "mécanisme" des fonds dédiés.

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2019

Engagements relatifs aux legs en cours de réalisation

Legs	Valeur estimée (€)	Approbation par le conseil d'administration	Autorisation administrative reçue au 31/12/2019
Nue-propriété d'un appartement à Paris 15 ème (a)	108 810	x	x
Biens immobiliers	40 000	x	x
Biens immobiliers	40 000	x	x
Biens immobiliers	60 000	x	x
Biens immobiliers	6 000	x	x

(a) Le bien immobilier issu de ce legs (pleine propriété, lorsque nue-propriété et usufruit seront réunis) n'est pas, pour l'instant, destiné à être conservé par l'association. La comptabilisation du legs interviendra lors de sa réalisation effective.

Evènements post clôture

Suite à l'épidémie du COVID-19, l'association a pris toutes les mesures de prévention et d'organisation du travail permettant d'assurer la continuité des activités ainsi que ses services généraux. Elle n'a, au jour des présentes, fermé aucun site, ni placé de personnels en activité partielle. Il n'y a pas de risques concernant la continuité d'exploitation.

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2019

COMMISSAIRES AUX COMPTES

En 2019, le montant des honoraires facturés au comptes de résultat dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels est de 20 040 €.

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2019

LES EFFECTIFS

En 2019, l'effectif moyen s'élève à 115 personnes.

COMPTES EMPLOIS ET RESSOURCES

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2019

En Euros

EMPLOIS	Emplois 2019 (= compte de résultat)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées en 2019	RESSOURCES	Ressources collectées 2019 (= compte de résultat)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2019
1. Missions sociales	8 289 476	2 153 341	REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		1 852 398
Action de la rétention Centres d'accueil et d'hébergement de Béziers et Massy Pôles Thématiques Nationaux Postes régionaux Solidarité internationale Missions de sensibilisation Animation politique du mouvement Accompagnement des publics	1 940 386 1 846 246 600 451 2 587 177 266 438 461 676 23 694 563 407	0 20 119 197 383 1 490 975 104 496 281 281 23 694 35 392	1. Ressources collectées auprès du public 1.1 Dons et legs collectés - Dons manuels non affectés - Dons manuels affectés - Legs et autres autres libéralités non affectées - Legs et autres autres libéralités affectées	3 422 631 303 497 556 090 0	3 422 631 303 497 556 090 0
2. Frais de recherche de fonds	833 664	833 664	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité publique	262 452	262 452
Frais d'appel à la générosité du public Frais de recherche des autres fonds privés Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	618 813 85 582 129 268	618 813 85 582 129 268	2. Autres fonds privés	824 058	
3. Frais de fonctionnement	1 430 512	765 063	3. Subventions et autres concours publics	5 836 607	
Gouvernance Gestion humaine et financière Production (publications, etc.)	261 119 1 169 393	235 434 529 630	4. Autres produits	529 903	
		3 752 068			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	10 553 652		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	11 735 238	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	399 960		II - REPRISES DE PROVISIONS	100 875	
III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	313 166		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	30 960	
			IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	4 964	
IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	600 295		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - TOTAL GENERAL	11 867 073		VI - TOTAL GENERAL	11 867 073	4 549 634
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	1 014 993				
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la 1ère application du règlement par les ressources collectées auprès du public	0				
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	4 767 062		VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		4 767 062
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		1 634 970
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	6 318 000		Bénévolat	6 318 000	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total	6 318 000		Total	6 318 000	

❖ COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (CER)

L'ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005 a prévu l'obligation pour les associations et fondations visées à l'article 3 de la loi du 7 août 1991 d'établir des comptes annuels et d'intégrer dans l'annexe de ces comptes le compte d'emploi annuel des ressources (CER).

Le CER est présenté conformément au règlement CRC 2008-12 du 7 mai 2008 obligatoire à compter des exercices ouverts au 1^{er} janvier 2009.

➤ Informations propres au CER

▪ Missions sociales

Les emplois des missions sociales correspondent aux charges directes des missions menées par la Cimade, et telles qu'identifiées dans la comptabilité analytique de l'association.

Les missions de sensibilisation regroupent les actions de communication de la Cimade ayant pour objet de présenter à différents publics les thématiques/problématiques du droit des étrangers.

▪ Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics

Cette ligne de dépenses n'est pas spécifiquement identifiée dans la comptabilité analytique de l'association. Un calcul extra-comptable a été opéré correspondant à :

- 2 % des coûts des salaires des commissions nationales,
- 20 % des coûts des salaires de l'animation des commissions nationales,
- 10 % des coûts des salaires des délégués nationaux régionaux,
- 15 % des coûts des salaires de la direction financière,
- 10 % des coûts des salaires de l'animation régionale.

▪ Gouvernance

Cette rubrique intègre le coût des instances, de la session Cimade, de l'action du secrétaire général à hauteur de 80%, et du poste chargé de la valorisation des actions.

▪ Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public

Les legs et dons manuels sont employés :

- directement au financement des missions ou services concernés, pour les dons et les legs affectés,
- au financement des missions ou services déficitaires pour les legs et dons non affectés.

L'ensemble des ressources collectées auprès du public non utilisées en 2019 est de 1 634 970 €. Ce solde sera reporté sur l'année 2020.

SA HOCHÉ AUDIT

Société d'Expertise Comptable

Société de Commissaires aux Comptes

7 bis rue de Monceau – 75008 Paris

ASSOCIATION CIMADE

91, rue Oberkampf

75011 PARIS

**Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes
sur les conventions réglementées
Exercice clos le 31 décembre 2019**

A l'assemblée générale de l'association CIMADE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

Paris, le 5 juin 2020



Le Commissaire aux Comptes
SA HOCHÉ AUDIT
représentée par Laurence ZERMATI